



Offre de stage

"Les cours d'eau de l'Ardèche : Définition, cartographie et mobilisation des acteurs locaux"

Organisme : Chambre d'Agriculture de l'Ardèche

Responsable de stage : Céline Gachet - Animatrice de la gestion quantitative de l'eau

Durée et période prévues : 4-6 mois. De février à juillet-août 2017

Lieu du stage : Siège de la Chambre d'Agriculture à Privas. Déplacements sur tout le département à prévoir

Contexte

Les canaux, fossés, rivières, rivières canalisées, rivières enterrées... sont-ils des cours d'eau? La question peut paraître anodine mais la réponse l'est moins car le classement en cours d'eau conditionne les modalités d'entretien, la soumission à la police de l'eau ainsi que l'interdiction de certains travaux.

Une instruction du Ministère de l'Environnement, datée du 3 juin 2015, impose la réalisation d'une nouvelle carte des cours d'eau selon une procédure de concertation des différents acteurs

La finalité de la mission est de recueillir la contribution des professionnels agricoles dans la définition des cours d'eau. Ceci dans le but de définir une cartographie de cours d'eau avérés qui serviront d'indication pour le devoir d'entretien de ces milieux et dans la mise en œuvre de leurs projets hydrauliques individuels ou collectifs.

La gestion quantitative étant une thématique prioritaire pour la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, il est important que les agriculteurs aient une vision juste sur la faisabilité de mobilisation de la ressource pour l'irrigation sans pour autant impacter le milieu naturel.

Missions du stagiaire

- ◆ S'approprier la méthode de définition d'un cours d'eau et l'appliquer
- ◆ Produire un travail cartographique des cours d'eau à partir des données de la DDT, comme outil d'appui à la concertation agricole
- ◆ Rencontrer sur le terrain les agriculteurs et éventuellement les acteurs des territoires sur des zones à enjeux : Animer et organiser des groupes de travail locaux afin d'affiner la cartographie et associer les commentaires des agriculteurs. Contacts avec les agriculteurs, les syndicats de rivières, et les Mairies.

- ◆ Écouter les agriculteurs, leurs idées, leurs besoins et les retranscrire.

Il s'agit de recueillir les avis et remarques sur les cours d'eau identifiés par la DDT Police de l'eau et les retranscrire sur une cartographie, en indiquant de façon précise la demande de la profession.

Production à l'issue du stage

Cartographie des cours d'eau qui posent question pour la profession agricole et commentaires associés, sur le département ardéchois.

Document explicatif de la méthode employée et des acteurs mobilisés.

Construire un guide d'entretien des cours d'eau et des fossés à destination des agriculteurs.

Compétences requises

- ◆ Connaissance et maîtrise des outils SIG (QGIS / ARGIS).
- ◆ Connaissance des milieux naturels aquatiques : hydrologie, hydraulique
- ◆ Connaissance du contexte général de la gouvernance de la gestion de l'eau, de la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques), et du réseau d'acteurs publics intervenant dans le domaine des milieux aquatiques serait un plus.
- ◆ Capacité d'analyse et de proposition.
- ◆ Sens du contact, de l'écoute et de diplomatie.
- ◆ Autonomie, initiative et capacité de synthèse.
- ◆ Connaissance du secteur agricole serait un plus

Niveau de formation requise

Bac +3 à Bac +5 dans le domaine de l'eau ou de l'environnement ou agricole
Stage de 6 mois

Conditions

Lieu d'accueil : Chambre d'Agriculture de Privas

Mise à disposition : poste informatique et voiture (Permis B exigé)

Gratification selon la législation en vigueur

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Ardèche - 04 75 20 28 00

4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114, 07 001 PRIVAS Cedex

Régis Perier - Chef du service Espaces - Territoires - Environnement

Céline Gachet - Animatrice de la gestion quantitative de l'eau
celine.gachet@ardeche.chambagri.fr